

**Durée :**

**3 jours (21 h.)**

**Les participants et leur pré-requis :**

Membres du CSE et /ou du CSSCT titulaires ou suppléants, ou toute personne participant à la CSSCT

**Notre intervenant :**

Formatrice dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité.

**L'organisation :**

**Lieu :** A déterminer Occitanie

**Dates :** à déterminer

**Horaires :** 08h30 17h00

**Coût par participant :**

**600 € HT  
(720 € TTC)**

**Renseignements et inscriptions :**

**Sabine ACCO**

**LES OBJECTIFS :**

■ **Identifier les missions du Comité Social et Économique et les modalités de fonctionnement,**

- Connaître les enjeux en matière de santé, sécurité, amélioration des conditions de travail et d'environnement,
- Appréhender les méthodes à mettre en oeuvre pour analyser les conditions de travail, déceler les risques professionnels et savoir proposer des actions de prévention,
- Savoir comment s'organiser pour accomplir ces missions.

**NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:**

La pédagogie repose sur une alternance de séquences théoriques, d'exercices d'application, d'études de cas et d'échanges d'expérience avec les stagiaires.

Utilisation de jeux pédagogiques (ANACT). Cette approche consiste à utiliser les ressorts du jeu hors de son contexte originel pour diffuser des messages.

Réalisation de travaux intersessions sur les outils présentés.

Remise d'un support aide-mémoire.

Evaluation qualitative en fin de formation et remise d'une attestation de stage.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

**LE CONTENU DE LA FORMATION :**

- **La raison d'être du C.S.E & sa place dans le dialogue social**
  - Le contexte et les nouvelles lois Travail (ordonnances Macron),
  - Se positionner par rapport aux différents acteurs de l'entreprise,
  - Être le lien entre les salariés et la Direction.

*Exercice autour du dialogue social à travers un jeu pédagogique.*

- **Composition et spécificités de l'instance**
  - L'organisation des élections et le protocole pré-électoral,
  - Composition, durée, fin du mandat et les cas d'exception,
  - La personnalité civile dont dispose le CSE,
  - Les différentes commissions,
  - Rôles et positionnement de chacun des membres du CSE,
  - Le remplacement des élus en cours de mandat,
  - Le statut protecteur des membres,
  - Le rôle et les missions des représentants de proximité.
  
- **Les moyens de fonctionnement à la disposition du C.S.E**
  - La formation des membres élus,
  - Les heures de délégation : partage, report et règles, Le règlement intérieur : outil de dialogue et de communication,
  - Le local,
  - Les déplacements,
  - L'accès aux documents,
  - Le délit d'entrave,
  - Les différents droits d'alerte,
  - Le recours aux expertises et le financement.
  
- **Les obligations d'information et de consultation**
  - Les consultations récurrentes et ponctuelles,
  - Les accords-entreprise et l'agenda des consultations,
  - La BDESSE.
  - La loi Climat et ses conséquences.
  
- **Les missions et prérogatives du CSE**
  - La représentation des intérêts individuels et collectifs,
  - Les compétences particulières : licenciement économique collectif, reclassement d'un salarié déclaré inapte par le médecin du travail, etc.
  - Les missions spécifiques dans le champ de la santé, de la sécurité et des conditions de travail
    - Les missions d'enquête après accident, maladie professionnelle ou incident majeur : quand, pourquoi et comment ?
    - Les inspections périodiques,
    - Les alertes en cas de danger grave et imminent et en matière de santé publique et d'environnement,
    - Les consultations spécifiques : bilan, programme, document unique d'évaluation des risques.
  
- **Savoir s'organiser dans l'action**

- L'utilisation des heures de délégation,
- Les réunions préparatoires,
- Les réunions : ordre du jour, PV et compte-rendu,
- Les réunions portant sur des questions de santé, sécurité et conditions de travail.

- **Les obligations réglementaires en matière de santé, sécurité et amélioration des conditions de travail**

- Les principes généraux de prévention et les textes essentiels,
- Les changements initiés dans l'ordonnance de septembre 2017 et leur impact sur les conditions de travail,
- Focus sur la faute inexcusable,
- Les accords QVCT et les nouvelles approches,
- Les enjeux environnementaux et la RSE,
- Le D.U.E.R.P - Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

*Focus à travers divers jeux pédagogiques sur les risques identifiés par les participants (RPS, risques physiques, risques chimiques et environnementaux, harcèlement, etc.)*

- **La gestion des risques professionnels**

- Différencier les dangers et les risques qui en découlent,
- Observation et méthodologie d'analyse d'une situation de travail,
- Les liens, les mises à jour du DUERP et les actions de prévention,
- L'approche par le genre dans les conditions de travail,
- Le CSE et la pénibilité : les points de vigilance,
- L'approche particulière autour des risques psychosociaux et des troubles musculo squelettiques,
- Les risques spécifiques liés au télétravail,
- La question du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes.

*Exercice : à partir d'un exemple concret, analyse d'une situation de travail où les participants doivent :*

- *Distinguer le travail prescrit de l'activité, et les exigences de la tâche,*
- *Mettre en évidence des éléments factuels,*
  - *Les facteurs observables,*
  - *Les facteurs inférant à la situation de travail,*
  - *Les déterminants de l'activité.*

- **Exercice autour du Dialogue Social**

- Elaboration d'une feuille de route par chaque participant et pour chaque entreprise regroupant les actions à mettre en oeuvre dans le cadre de leurs

- missions (hiérarchisation à Court Terme, Moyen Terme et Long Terme)
- Construction d'une argumentation à destination de la Direction.

*A l'issue de la formation, un jeu pédagogique (Prev' en Action) permet, à travers plus de 200 questions aléatoires sur le CSE et la CSSCT, de valider les acquis des stagiaires.*